



Procédure d'inscription à la facturation en ligne – Service de la taxe scolaire

A partir de TFP-internet cliquez sur inscription, vous aurez les détails pour compléter l'ajout d'un membre.

Dès que vous êtes inscrit sur TFP-internet, vous pourrez démarrer une session en tant de « membre » et accéder à l'activité « modification des données d'accès » pour procéder à votre inscription à la facture en ligne. Vous pourrez également vous inscrire pour recevoir votre relevé/état de compte par courriel.

1-

MENU

INFORMATIONS PUBLIQUES

[Image des factures](#)

INFORMATIONS PRIVÉES

[État de compte](#)

INFORMATIONS DU MEMBRE

[Modification des données
d'accès](#)

2-

IDENTIFICATION

Prénom :

Nom :

PROFIL COURANT

Adresse de courriel

Téléphone (Résidence)

(514)1234567 --> (514)123-4567

Téléphone (Bureau) (51412345671234 --> (514)123-4567
[1234])

Téléphone (Mobile) (5141234567 --> (514)123-4567)

Type d'accès : [Propriétaire](#)

Inscription à la facturation en
ligne :

Inscription au relevé/état de
compte par courriel :

CHANGEMENT DU CODE D'ACCÈS

Code d'accès actuel

Mot de passe actuel

Nouveau code d'accès Le code d'accès doit contenir au moins 5
caractères

CHANGEMENT DU MOT DE PASSE

Code d'accès actuel

Mot de passe actuel

Nouveau mot de passe Le mot de passe doit contenir au moins 8
caractères

Confirmez le nouveau mot de
passe Le mot de passe doit contenir au moins 8
caractères

=====

Il est à noter que si vous ne cochez pas « Inscription à la facturation en ligne » ou « Inscription au relevé/état de compte par courriel », vous aurez comme à l'habitude votre facture ou état de compte sous format papier par la poste régulière. Vous pourrez tout de même en tout temps consulter votre facture ou état de compte en ligne.

LA FONCTION DE FACTURE EN LIGNE EST ACCESSIBLE POUR LA FACTURATION À PARTIR DE L'ANNÉE D'IMPOSITION 2017-2018 SEULEMENT.